Bagnolet (93) : « Toi, tu viens pas des quartiers ! » – LFI se déchire entre accusations de racisme et d'islamophobie, quatre adjoints évincés (MàJ : Fatima Ouassak évoque des « Élus FI blancs et une gauche coloniale »)

13/11/2026 à 9h21



13/11/2026

L'adjointe (LFI et Assemblée des quartiers) Youssra Khaqan au maire de Bagnolet pic.twitter.com/K3cqzVbOio

— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche)

> *November 13, 2026*

12/11/2026

> *Bagnolet (93) : « Toi, tu viens pas des quartiers ! » – LFI se déchire entre accusations de racisme et d'islamophobie, quatre adjoints évincés (MàJ) https://t.co/bO2R6PlroF pic.twitter.com/kNq3OSjJDL*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) November 12, 2026*

11/11/2026

À Bagnolet (Seine-Saint-Denis), la crise qui divise les élus de La France insoumise a franchi une nouvelle étape mardi 10 novembre. Lors d'un conseil municipal particulièrement houleux, quatre adjoints issus du groupe LFI ont perdu leurs délégations. Ils ont été remplacés par des élus du groupe dissident « LFI Populaire et Antiraciste Bagnolet », rapporte *Le Point*.

Cette rupture oppose deux courants qui se disputent notamment la légitimité de représenter les quartiers populaires. Des accusations croisées de racisme et d'islamophobie nourrissent la fracture depuis plusieurs semaines. Le magazine a choisi pour titre cette interpellation : « Toi, tu viens pas des quartiers ! » Au cours de la séance, un homme a été expulsé sur fond d'accusation d'« islamophobie ».

Assa Traoré, fondatrice du Comité Adama, était présente parmi les soutiens venus assister au conseil. Le maire Édouard Denouël, soutenu à son élection par LFI, les Écologistes et l’Assemblée des Quartiers, voit ainsi les rapports de force de sa majorité se recomposer.

Source : Le Point, 11 novembre 2026. Contexte : notre article sur la scission des insoumis à Bagnolet en octobre. Merci à Taxi Girl.

Photographie à la une : conseil municipal de Bagnolet (archive, reprise de la médiathèque du site ; pas de cliché de la séance du 10 novembre).